



Séance d'information technique sur l'évaluation de l'instruction en santé dans la Région européenne

Lundi 17 septembre 2018

13 h 00-14 h 30, salle Andrea Pininfarina

1. L'instruction en santé est un concept qui suscite un intérêt croissant dans le monde entier, et les données empiriques sont de plus en plus nombreuses à le prouver : l'instruction en santé soutient la prise de décisions favorables à la santé à tous les niveaux de promotion de la santé, de prévention et de traitement. Une bonne instruction en santé est associée aux décisions relatives à un mode de vie sain, à l'utilisation adéquate des services de santé préventifs et, pour les patients, à de meilleurs choix thérapeutiques ainsi qu'à une meilleure auto-prise en charge. Au cours de l'existence, l'acquisition d'une meilleure instruction en santé signifie à la fois meilleure santé et moins de maladies chroniques. Elle est également un déterminant clé de l'amélioration des résultats cliniques et de la qualité de vie.

2. Mais qu'entend-on par « instruction en santé » ? La publication de l'OMS intitulée « Health literacy: the solid facts » [Instruction en santé : les faits] utilise la définition suivante qui a été élaborée pour la première enquête comparative européenne sur l'instruction en santé des populations (HLS-EU) : « L'instruction en santé est liée à l'acquisition de connaissances, et implique que chaque individu possède le savoir, la motivation et les compétences pour accéder à l'information sanitaire, la comprendre, l'évaluer et l'appliquer de manière à porter des jugements et à prendre des décisions au quotidien eu égard aux soins de santé, à la prévention des maladies et à la promotion de la santé et ce, afin de conserver ou d'améliorer la qualité de vie tout au long de l'existence ».

3. Selon les résultats de l'enquête HLS-EU, 48 % de la population adulte dans les huit pays qui ont participé à l'enquête font état de difficultés considérables dans certains de ces domaines. Il est particulièrement préoccupant de constater que certains groupes de malades chroniques et de personnes âgées – en d'autres termes, des groupes de population qui ont généralement un besoin élevé en soins de santé – éprouvent encore plus de problèmes à cet égard que la population générale. Cela signifie que les soins dont ils bénéficient risquent plus d'aboutir à des résultats limités.

4. L'instruction en santé peut être améliorée par des interventions pédagogiques axées sur la personne, ce qui est essentiel pour les patients atteints de maladies chroniques. Mais les interventions menées au niveau des systèmes et des services sont tout aussi importantes pour remédier efficacement au faible niveau d'instruction en santé d'une grande partie de la population. On mentionnera notamment la fourniture d'informations sanitaires neutres et

dignes de confiance, l'aide apportée afin que les personnes puissent s'orienter dans les systèmes de soins de santé, les efforts visant à améliorer la qualité de la communication sur les soins de santé, ou les mesures encourageant les organisations de soins de santé à se soucier davantage de l'instruction en santé. Dans l'ensemble, les interventions visant à améliorer l'instruction en santé font corps avec la mise en œuvre de Santé 2020, et jouent un rôle primordial dans la réalisation des objectifs de développement durable.

5. De nombreux pays européens ont déjà commencé à mesurer et à promouvoir l'instruction en santé chez leurs citoyens. Afin d'apporter de la valeur ajoutée aux efforts déployés par les pays dans ce domaine, et conformément à une recommandation formulée dans « Health literacy: the solid facts », le Réseau d'action sur la mesure de l'instruction en santé des populations et des organisations (Réseau M-POHL) a été instauré en février 2018 sous l'égide de l'Initiative européenne d'information sanitaire du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. Le Réseau M-POHL vise les objectifs suivants :

- institutionnaliser la réalisation d'enquêtes régulières, de haute qualité et permettant les comparaisons à une échelle internationale, sur l'instruction en santé dans la population ;
- soutenir la collecte et l'analyse des données sur l'instruction en santé des organisations ;
- appuyer les décisions (politiques) fondées sur des données probantes en vue d'améliorer l'instruction en santé, conformément à Santé 2020 et à d'autres cadres politiques, notamment la Déclaration de Shanghai sur la promotion de la santé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

6. Dans ce contexte, la séance d'information technique sera l'occasion :

- de justifier l'évaluation de l'instruction en santé des populations et des organisations en Europe, et de dresser le bilan actuel ;
- de présenter le travail du Réseau M-POHL ainsi que sa pertinence pour l'Europe du point de vue des différents partenaires et acteurs, en particulier dans la perspective de la réalisation des cibles de Santé 2020 et des objectifs de développement durable ;
- de recueillir les commentaires des participants sur leurs points de vue et leurs attentes concernant le Réseau M-POHL et les prochaines étapes.

= = =